

Mozambique. — 2,75 millions d'écus d'aide non remboursable seront proposés au titre de la coopération financière et technique prévue dans les accords de Lomé III. L'objectif du projet est de faire face au manque aigu de cadres qualifiés de niveau moyen et supérieur dans le secteur de la pêche. Il consiste à la mise à disposition pendant deux ans de douze experts à intégrer dans les structures techniques de coordination locale et centrale du secrétariat d'Etat aux Pêches. Cette assistance technique s'exercera dans les domaines qui constituent des goulots d'étranglement (administration, approvisionnement, entretien et ressources humaines). Il aura un impact important direct ou indirect sur l'ensemble du secteur en contribuant, d'une part, à sa reorganisation et, d'autre part, à l'accroissement des capacités techniques et de gestion des cadres locaux. Le projet complète le programme sectoriel d'importation dans le secteur pêche à financer en 1988.